

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	ORFILA	Numéro	7510059533
Adresse du site	1118, rue Orfila	Hauteur	R+6 (22.9m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	18/12/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/02/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	fenêtres entre 1 et 3 des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 90° <5V/m - 180° <5V/m - 300° <5V/m 5G (3500) : 90° <5V/m - 180° <5V/m - 300° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 26m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 27m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes 4G et 3 antennes 5G faisceaux fixé sur un bras de déport pour la 3G/4G/5G NR2100 /5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	4 RUE DE LA CHINE, 75020 paris	12m	NON	191m	0.16
E.E.PU GAMBETTA	103 avenue Gambetta 75020 paris	12m	NON	151m	1.73
SESSAD AUTISME RELAIS PARENTS	105 AVENUE GAMBETTA, 75020 paris	9m	NON	98m	0.33
E.M.PU BRETONNEAU	12 rue Bretonneau, 75020 paris	12m	NON	166m	0.15
E.E.PU BRETONNEAU	9 rue Bretonneau, 75020 paris	12m	NON	166m	2.03
E.M.PU SURMELIN	18 rue du Surmelin, 75020 paris	9m	NON	149m	1.29
Crèche Babilou	105 Rue Villiers de l'Isle Adam, 75020 paris	7m	OUI	92m	0.09

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

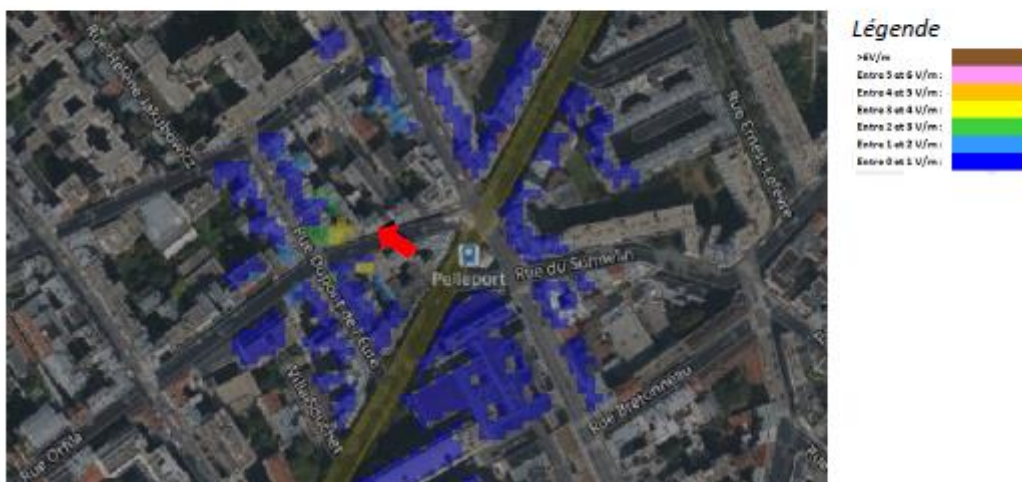
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 300°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m .

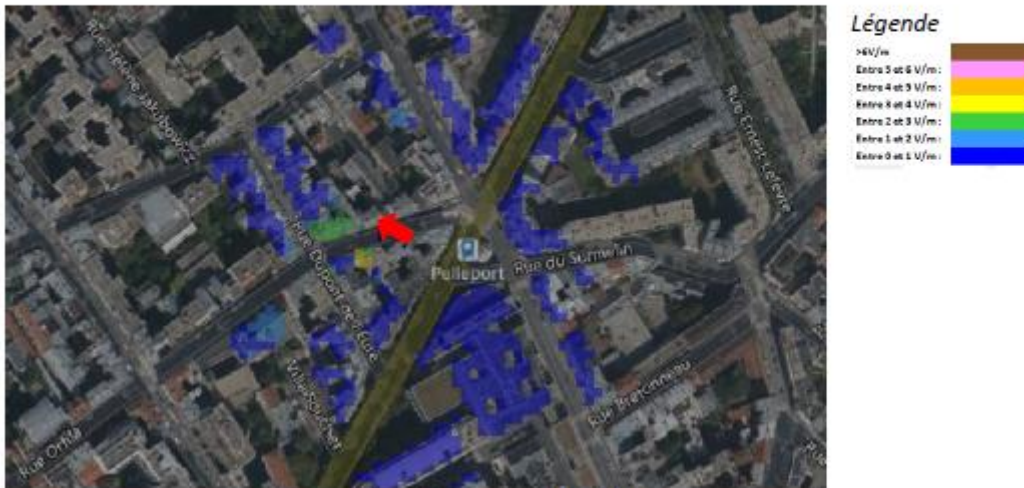
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	23.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

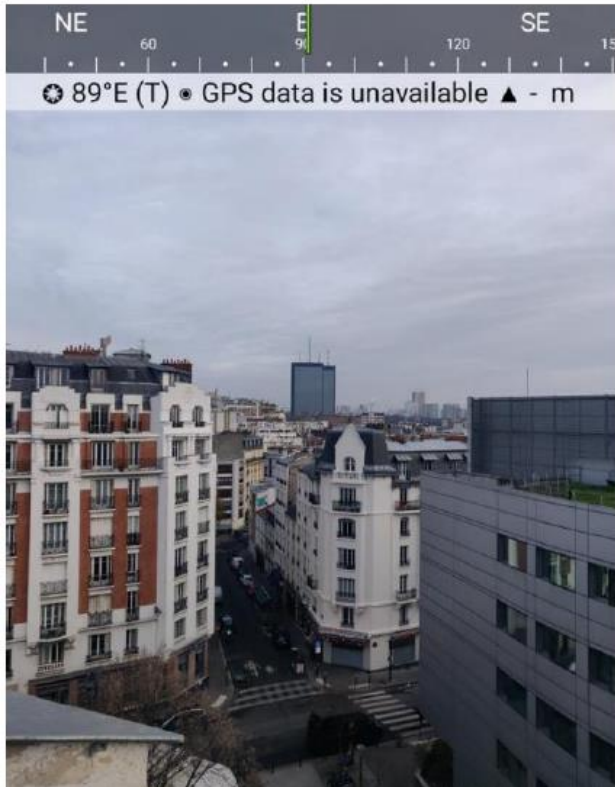


Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 90° :



Azimut 180° :



Azimut 300° :

